



---

**Republic of Chad**  
**Ministry of Economy and Planning**  
**The High Commission for National Demining (HCND)**  
**The National Demining Center (CND)**

---

**Meeting of the Standing Committee on Mine Clearance, Mine Risk Education and Mine Action Technologies, Geneva, June 2011**

---

**M. Assane N'Gueadom, Conseiller Chargé du Plan Stratégique et des Opérations**  
**(French version)**

---

**PART.1 Questions for consideration by State Parties that requested and received extension of their Article 5 mine clearance deadlines**

1. What progress has been made since the Tenth Meeting of the State Parties?
2. To what extent has the total amount of mined area and the number of mined areas been reduced?
3. Is your State on track to achieving its objectives for 2011 as described in its extension request?
4. What progress has been made to achieving the other objectives contained in the request?
5. What actions have been taken related to decisions of the State Parties with respect to your state's request?
6. Are there any challenges that are impeding the ability of your State to efficiently meet the objectives stated in your State's extension request?

**PART.2 Question for presentation by Chad**

1. To what extent has the total amount of suspected mined area and the number of mined areas been reduced since the 10MSP? Is this consistent with what your State had projected in its extension request?
2. Can Chad comment on any actions taken related to the 10MSP's observation that as "Chad has made it clear that the provision of external support is necessary to fully implement the plan contained within its request, Chad could inspire greater confidence on the part of those in a position to provide assistance by providing as soon as possible clarity regarding the remaining scope of the problem and give consideration to the transformation of its national demining authority towards a more civilian organization"?
3. Is Chad on track to achieving its objective for 2011 as described in the extension request? What progress has been made to achieving the other objectives contained in the request?

**Questions for consideration by State Parties that requested and received extension of their  
Article 5 mine clearance deadlines**

**1 Quels progrès ont été réalisés depuis la 10<sup>e</sup> Rencontre des Etats Parties ?**

*Decision taken by the 10MSP on the request submitted by Chad:*

- *The Meeting assessed the request submitted by Chad for an extension of Chad's deadline for completing the destruction of anti-personnel mines in mined areas in accordance with article 5.1, agreeing to grant the request for an extension until 1 January 2014.*
- *In granting the request, the Meeting noted that, as Chad had not complied with the commitment it had made, as recorded by the Ninth Meeting of the States Parties, to garner an understanding of the true remaining extent of the challenge and to develop plans accordingly that precisely project the amount of time that will be required to complete Article 5 implementation, it would appear that Chad does not possess much more knowledge now than it did in 2008 to develop a plan to meet its Article 5 obligations.*

L'avancée majeure depuis la 10<sup>e</sup> Rencontre des Etats Parties est l'enquête technique à grande échelle dont l'objectif est de définir avec précision la localisation et la surface des zones contaminées à traiter.

Le Tchad a démarré son enquête technique d'envergure nationale en septembre 2010 dans le cadre d'un projet du PNUD financé par le Japon, avec Mines Advisory Group (MAG) comme partenaire de mise en oeuvre. De Septembre 2010 à Juin 2011, les opérations d'enquête technique et de déminage se sont déroulées. Deux équipes d'enquête technique ont été mobilisées pour les opérations d'enquête technique menées sur les différentes régions affectées par la contamination. Les équipes ont couvert un total de 32 743 108 m<sup>2</sup> répartis sur sept (7) régions.

Les résultats des opérations peuvent être résumés comme suit :

- 2559 mines (1298 antipersonel et 1261 antivéhicule) et 5335 UXO ont été collectés et détruits.
- 32 743 108 m<sup>2</sup> de zones suspectées dangereuses ont été localisés.
- 1 027 506 m<sup>2</sup> ont été déminés ou dépollués et 49 millions de m<sup>2</sup> ont été marqués.

Le défi à relever peut être résumé comme suit :

- 9 des 22 régions administratives du Tchad sont contaminées par mines et/ou engins non explosés.
- L'enquête technique a couvert 4 régions (N'Djamena, Sila, Salamat, Hadjer-Lamis) plus la majorité des zones suspectes de deux autres régions (Borkou, Ennedi)
- L'enquête technique doit désormais être mise en oeuvre sur 3 régions (Ouaddaï, Tibesti, Wadi Fira).
- Les opérations de déminage doivent se poursuivre sur les zones affectées
- Le processus de remise à disposition des terres doit être lancé.

Le Tchad a ainsi réalisé des progrès significatifs afin d'avoir une vision claire de l'ampleur exacte du défi à relever. Les résultats de l'enquête technique doivent désormais être consolidés avec les données existantes et analysés afin de développer un plan opérationnel. Le plan opérationnel devra fournir une estimation précise des ressources techniques et humaines nécessaires pour achever la mise en oeuvre de l'Article 5. Le plan opérationnel servira de référence pour évaluer le coût des opérations et pour présenter un plan d'action revu assorti d'un calendrier de mise en oeuvre, en fonction des ressources mobilisées.

- *Also in granting the request, the Meeting noted that, as Chad has made it clear that the provision of external support is necessary to fully implement the plan contained within its request, Chad could inspire greater confidence on the part of those in a position to provide assistance by providing as soon as possible clarity regarding the remaining scope of the problem and give consideration to the transformation of its national demining authority towards a more civilian organisation.*

Le Tchad a également fait des efforts importants pour renforcer la confiance de ses partenaires. Ces efforts ont porté sur la gestion de l'information et la contrôle qualité. Depuis 2010, le Centre National de Déminage maintient sa base de données à jour malgré de nombreuses contraintes (incompatibilité des versions IMSMA, utilisation de formulaires IMSMA différents par les opérateurs et/ou absence de

transmission des rapports au CND). Concernant le contrôle qualité, grâce à l'appui de la Coopération Suisse, un opérateur international, Digger DTR, a été contracté pour fournir un contrôle qualité mécanisé dans la zone de Wadi Doum. Le déploiement de Digger s'est effectué en Mars 2011.

Concernant le statut de l'autorité nationale de déminage, le Gouvernement du Tchad envisage la révision de son statut en établissement public d'intérêt général.

*- Also in granting the request, the Meeting noted that while it may be unfortunate that after almost twelve years since entry into force a State Party is unable to specify how much work remains and how it will be carried out, it is positive that Chad intends to renew efforts to garner an understanding of the true remaining extent of the challenge and develop plans accordingly. In this context, the Meeting noted the importance of Chad requesting only the period of time necessary to assess relevant facts and develop a meaningful forward looking plan based on these facts. The Meeting further noted that, by requesting a three year extension, Chad was projecting that it would need approximately three years from the date of submission of its request to obtain clarity regarding the remaining challenge, produce a detailed plan and submit a third extension request.*

Concernant la période de l'extension sollicitée par le Tchad, le Tchad rappelle que lors de la soumission de sa première demande d'extension, le démarrage de l'enquête technique était prévu pour 2009. La contribution du Japon pour l'enquête technique et le déminage à Wadi Doum a été mobilisée en 2009.

Le lancement de l'enquête a été retardée pour des procédures internes inter-agences des Nations Unies. L'opérateur sélectionné par UNOPS en Juin 2009 a finalement été contracté par le PNUD en Mai 2010. Le déploiement de MAG s'est effectué en Juin 2010 and les opérations terrain ont démarré en Septembre 2010. Ainsi, le Tchad avait projeté une période de trois ans pour définir avec précision l'ampleur du défi, mais cette période se trouve de facto réduite à deux ans, compte tenu du retard de 12 mois dans le lancement des opérations d'enquête technique et de déminage.

Malgré cette contrainte, le Tchad entend présenter un plan révisé et fiable en 2012, basé sur les résultats de l'enquête technique. Le maintien d'un support institutionnel, technique et opérationnel adapté au cours de cette période sera essentiel pour assurer une continuité des efforts et pour s'appuyer sur les progrès réalisées.

Le Tchad a souffert de la discontinuité du support fourni par ses partenaires internationaux. Cette situation a contribué à sa faible capacité à fournir des informations complètes et précises concernant le travail accompli et l'ampleur du défi à relever. Le support fourni de puis 2009 a contribué aux progrès réalisés. Il est nécessaire d'accroître et d'étendre ce support.

*- Also in granting the request, the Meeting noted that the commitments made in Chad's 2010-2012 work plan would greatly assist Chad and all States Parties in assessing progress in implementation during the extension period. The Meeting noted in particular the commitments made by Chad to review its strategic plan at the beginning of 2012 on the basis of an analysis of the final results of survey efforts. In this regard the Meeting noted that it would be beneficial if Chad presented to the Twelfth Meeting of the States Parties, in 2012, a revised strategic plan as a precursor to Chad submitting, no later than 31 March 2013, a third extension request that would be comprehensive in clarifying the remaining challenge and that would contain a detailed annual implementation plan leading to completion. In this regard, the Meeting requested Chad, in accordance with Action 13 of the Cartagena Action Plan, to provide updates relative to these and other commitments at meetings of the Standing Committees and at Meetings of the States Parties.*

Le Tchad a la volonté de respecter ses engagements concernant la révision de son plan stratégique début 2010 sur la base de l'analyse des résultats de l'enquête technique. Le Tchad note toutefois que les opérations d'enquête et de déminage ont cessé mi juin 2011, avec la fin du contrat de l'opérateur contracté par le PNUD. Il est prévu que l'opérateur transmette son rapport complet au PNUD en Juillet.

Ainsi, le Tchad prévoit de développer son plan d'action révisé sur la base des résultats partiels de l'enquête technique et des opérations de déminage conduites dans le cadre du projet PNUD, en prenant en compte le travail restant à accomplir en matière d'enquête et de déminage.

Le Tchad entend présenter lors de la 12<sup>e</sup> Rencontre des Etats Parties, en 2012, un plan stratégique révisé, comme élément d'introduction à sa troisième demande d'extension qui sera soumise au plus tard le 31 Mars 2013. Le plan d'action revu devra clarifier l'ampleur du défi et contenir un plan annuel de mise en oeuvre jusqu'à l'achèvement des travaux.

Le Tchad souhaite attirer l'attention sur les ressources et l'appui en renforcement de capacités nécessaires à la réalisation de ses obligations.

## 2 Dans quelle mesure le nombre de zones minées et le nombre de mines ont-ils été réduits ?

En 2009 le Tchad a restructuré sa base de données, ainsi, toute comparaison avec les données disponibles en 2008 ne serait pas pertinente.

Les opérations de déminage conduites de Septembre 2010 à Juin 2011 à Wadi Doum. A fin Mai 2011, le nombre de zones minées identifiées s'élève à 28 : 24 dans la région du Borkou, 3 dans l'Ennedi et 1 dans le Sila.

## 3 Votre Etat est-il en situation favorable pour atteindre ses objectifs pour 2011 tels que décrits dans sa demande d'extension ?

*General objectives to be achieved during the extension period:*

- *Technical surveys covering the entire territory (the current project does not cover the Tibesti region, but the government has decided to open up this region sometime in June in order to facilitate operations aiming to eliminate the mine problems there) will start on 5 September 2010 once the phase of bringing the personnel up to the required standard by the operator MAG is complete. The national standards validated by the Government of Chad will be applied to all current and future operations.*
- *The deployment of the NGO MAG, after its operational accreditation due in August 2010, will enable two teams to conduct the technical survey of the country with the exception of Tibesti. The work plan drawn up by the NDC, the UNDP and the operator MAG has fixed as a priority the mine-affected areas mainly above the 16th parallel in the Ennedi and Borkou regions. The government has named a special representative for the Tibesti region.*

L'enquête technique générale initiée par le projet du PNUD a été conduite sur 7 régions entre Juin 2010 et Juin 2011 et est arrêtée depuis deux semaines. Des ressources et un appui complémentaires sont nécessaires pour relancer les activités dès que possible pour la poursuite des opérations.

*The NDC plans to carry out an expertise mission to draw up an action plan aiming in the first instance to re-open the logistical axis for the transport of vital supplies from Libya and, secondly, to open up the communities in Tibesti, especially in Bardaï, Aozou and Zouar. The combined use of mechanised methods and manual demining units will ensure action appropriate to the geographical difficulties of the region linked to:*

- *the movement of dunes and mines*
- *seasonal positive and negative temperature extremes*
- *frequent sandstorms which slow down or render work impossible*

Concernant le Tibesti, une mission d'évaluation rapide a été conduite avec MAG en Février 2011. Une évaluation technique plus approfondie est nécessaire pour réunir l'ensemble des informations nécessaires et inclure le Tibesti dans le plan d'action national détaillé.

- *Beginning or resumption of demining and clearance operations in areas known to be mined and contaminated.*

Les opérations de déminage ont été lancées à Wadi Doum en Septembre 2010.

- *The operator MAG is in the process of demining Wadi Doum by manual means.*
- *Quality control will be ensured by the Digger foundation using a mechanised demining tool. MAG has deployed a technical survey team which is also responsible for carrying out emergency clearance operations in the north of the country. Its mission is to provide data for the NDC database on the existence of mined areas or to dispel doubts concerning suspected but unconfirmed hazardous areas. This information will assist the classification of areas where demining activities need to be carried out (propriétarisation) and to launch the land release process in areas which no longer present a threat to communities.*

Le projet PNUD a démarré en Juin 2010. MAG a déployé des équipes de déminage à Wadi Doum en Septembre 2010 ainsi que des équipes d'enquête pour l'enquête technique générale. La phase opérationnelle s'est achevée mi Juin, il y a 2 semaines.

Les données collectées ont été régulièrement transmises au Centre National de Déminage pour vérification et consolidation. Le processus de remise à disposition de terres n'a pas encore démarré.

**4 Quels progrès ont été réalisés pour atteindre les autres objectifs mentionnés dans la demande d'extension ?**

---

Le Tchad a initié la création d'une capacité de déminage local pour le Tibesti avec la formation, par le Centre National de Déminage, de 160 démineurs. Le centre National de Déminage a aussi déployé quatre équipes NEDEX de dépollution dans l'Est et le Nord du pays. Concernant l'éducation au risque des mines, deux équipes ont été déployées, une à l'Est et au Sud-Est, l'autre dans le Tibesti, auprès des populations en général et de la population qui fuit le conflit en Libye en particulier. Ces activités ont été conduites par les équipes du Centre National, sans appui international.

**5 Quelles actions ont été engagées liées aux décisions de l'Etat Partie en application de la demande de l'Etat ?**

---

Conformément à ses engagements, le Tchad a axé ses efforts sur la réalisation de l'enquête technique, les opérations de déminage à Wadi Doum et la poursuite des activités de dépollution et de déminage.

**6 Y-a-il des défis qui font obstacle à la capacité de votre Etat d'atteindre avec efficience les objectifs qu'il s'est fixé dans sa demande d'extension ?**

---

Le Tchad a identifié les contraintes et défis suivants :

- L'augmentation des besoins d'enquête et de déminage dans le Nord du Tchad ;
- Le besoin urgent, lié au mouvement de population depuis la Libye, pour la poursuite de l'éducation au risque de mines et pour le déploiement d'équipes de réponse rapide dans le Nord du pays ;
- Le manque de financement pour la poursuite des opérations d'enquête et de déminage ;
- Les besoins en renforcement de capacités pour la planification de opérations, le contrôle qualité et la remise à disposition des terres ;
- Le support technique nécessaire pour la consolidation et l'analyse des résultats de l'enquête technique et la formulation du plan d'action révisé qui sera présenté aux Etats Parties en 2012 ;
- L'interruption de l'appui financier de la Libye pour les opérations de déminage dans la zone de Wadi Doum ;
- L'engagement des ressources disponibles pour le Tchad, mobilisées par les agences des Nations Unies, dans des délais satisfaisant, en vue de la réalisation des obligations du Tchad et en particulier de la poursuite de l'enquête technique.